



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt décembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 13 décembre 2024

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, GONON Florence, PINATEL François, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, BERARD Guy

Étaient excusés : PHILIPPE Francine (pouvoir à PINATEL François), SAUNIER Jean-Marc

Étaient absents : VENERA Christophe, JOUANNEAU Fanny

GONON Florence a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11
 EN FONCTION : 11
 PRESENTS : 7
 VOTANTS : 8
 CONTRE : 0
 ABSENTION : 0
 POUR : 8

Délibération n° 2024/69 : Restructuration des services techniques à la Combe – plan de financement

Vu la délibération n°2024/11 en date du 23 février 2024 approuvant le lancement du projet de restructuration des services techniques à la Combe,

Considérant l'avant-projet présenté par l'architecte, portant sur la démolition et la reconstruction du bâtiment A, pour un montant total de 299 100 € HT,

Considérant le plan de financement prévisionnel suivant :

Recettes			Dépenses		
Financier	Montant	%	Travaux / Prestation	Montant HT	Montant TTC
Département Isère	199 948,13	50%	Maitrise d'œuvre	33 000,00	39 600,00
			Diagnostic amiante	700,00	840,00
DSIL	79 979,25	20%	Diagnostic géotechnique	4 790,00	5 748,00
			Mission G2AVP	2 095,00	2 514,00
			Relevés topo	700,00	840,00
Région AURA BR	23 993,78	6%	Contrôle technique	4 500,00	5 400,00
			Etude géotechniqu G4	3 400,00	4 080,00
			CSPS	1 700,00	2 040,00
CC Oisans	15 000,00	4%			-
			Bâtiment A démolition / re	299 100,00	358 920,00
					-
			Bâtiment B réaménagement		-
			Electricité	31 851,00	38 221,20
			Plomberie	6 630,00	7 956,00
			Equipement de travail	9 617,25	11 540,70
AUTOFI	80 975,10	20%	Mobilier	1 813,00	2 175,60
TOTAL	399 896,25	100%		399 896,25	479 875,50

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE les travaux de restructuration des bâtiments du service technique à la Combe pour un montant total de 399 896,25 € HT.

APPROUVE le plan de financement provisoire (HT) ci-dessus pour les travaux relatifs à cette opération.

AUTORISE le lancement de la procédure adaptée pour la passation des marchés publics de travaux relatifs à cette opération.

Délibération n° 2024/69 : Restructuration des services techniques à la Combe – plan de financement
Page 2/2

SOLLICITE l'aide financière la plus élevée possible des partenaires suivants : l'Etat au titre de la DSIL, la Région Auvergne Rhône Alpes, le Département de l'Isère, la Communauté de Communes de l'Oisans, selon le plan de financement présenté ci-dessus.

PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets 2025.

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation du projet.

MANDATE Monsieur le Maire à signer tout acte et à effectuer toute démarches nécessaires à cet effet.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture : **23 DEC. 2024**

Date de publication :

